

# batz SUR mer

## et ses villages

KERVALET • TRÉGATÉ • KERMOISAN • ROFFIAT



PAGE  
7

**SOCIAL**  
Une nouvelle  
association solidaire

PAGE  
8

**FINANCES**  
Le point sur  
le budget 2022

PAGE  
10

**DOSSIER**  
Focus sur  
le Conseil des Sages

 batz SUR mer

ÉTÉ 2022 - N°49 .....  
Magazine d'informations municipales .....

# Sommaire

## EDITO DU MAIRE > P3

## URBANISME / ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE > P4

- En photos : le nouvel aménagement paysager du rond-point de Kermoisan
- Des fruitiers plantés à La Herpe
- Dune de la Falaise : un site remarquable à (re)découvrir au fil des saisons
- Devenez acteur du fleurissement à Batz-sur-Mer !

## ACTION SOCIALE / AFFAIRES SOCIALES > P6

- Crise ukrainienne : Batz-sur-Mer s'est mobilisée
- Centre Municipal de Santé : les chiffres-clés au bout de 9 mois d'activité
- Solidarité : une nouvelle association à l'œuvre à Batz-sur-Mer
- La Semaine Bleue 2022 se prépare

## FINANCES / TRAVAUX / VOIRIE / ÉCONOMIE LOCALE > P8

- Le point sur le budget 2022 (budget prévisionnel, chiffres-clés, focus sur le budget du Centre Municipal de Santé, principaux investissements 2022...)

## DOSSIER > P10

- Focus sur le conseil des Sages

## ENFANCE / JEUNESSE / AFFAIRES SCOLAIRES > P12

- Restauration scolaire : la commune agit pour les plus défavorisés
- Passeport du Civisme : une première édition réussie !
- Retour sur la première année du Conseil Municipal des Enfants
- Aide aux devoirs : c'est parti !

## SÉCURITÉ / SPORT / VIE ASSOCIATIVE > P14

- Zone bleue : une période d'application réduite du 15 mai au 15 septembre
- Les villages de Roffiat et de Trégatés limités à 30 km/h
- Extension du système de vidéoprotection
- Devenez Sapeur-Pompier volontaire : les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) du territoire recrutent
- Rénovation du terrain multisports de la rue Alain BOUTLÉ
- Des nouveaux jeux pour enfants dans le parc du Petit Bois

## CULTURE / TOURISME > P16

- Un nouveau meunier pour le moulin de la Falaise
- L'Office de tourisme a son TikTok officiel !
- Tennis municipaux. Nouveau : les réservations se font en ligne
- Boutique : adoptez le «  qui Batz »

## VITE LU > P18

- La vie des professionnels batziens

## INFOS MUNICIPALES / ÉTAT CIVIL > P19

- Une nouvelle campagne de com' estivale
- État Civil

### Magazine d'informations municipales #49 Été 2022

**Directrice de la publication :**  
Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire

Mairie de Batz-sur-Mer / 34, rue Jean XXIII  
44740 Batz-sur-Mer

**Rédacteur en chef :** Frédéric SAUTON,  
directeur de la communication  
et de la promotion du territoire

**Textes et crédits photographiques :**  
ville de Batz-sur-Mer, sauf mentions contraires

**Diffusion :** 4 800 exemplaires

**Création & impression :** La Mouette Communication  
La Baule - 02.40.60.20.10

Ne pas jeter sur la voie publique

**Dépôt légal :** juin 2022

Imprimé sur papier issu  
de forêts durablement gérées



**Photographie de couverture :** Arnaud DRÉAN  
(www.arnauddrean.com)

## Vos services municipaux

### HÔTEL DE VILLE

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.92.25.,  
mairie@mairie-batzsurmer.fr,  
www.batzsurmer.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, samedi de 9h à 12h.

### URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

26, rue Vaucourt-Singer  
mairie@mairie-batzsurmer.fr  
Urbanisme : Tél. 02.40.23.56.01.  
Services Techniques : Tél. 02.40.23.56.00.

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h. Fermeture le mardi après-midi et le jeudi matin. Ouvert le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h.

### CCAS

34, rue Jean XXIII, Tél. 02.40.23.77.40.  
(accueil sur RDV)  
ccas@mairie-batzsurmer.fr

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

11, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.89.51.,  
mediatheque@mairie-batzsurmer.fr,  
www.mediatheque.batzsurmer.fr

### OFFICE DE TOURISME

25, rue de la Plage, Tél. 02.40.23.92.36.,  
office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr,  
www.ot-batzsurmer.fr

### GROUPE SCOLAIRE ALAIN BOUTLE

Ecole : 4, rue Alain Boutle,  
Tél. 06.33.51.49.38.

Restaurant Scolaire : rue Alain Boutle,  
Tél. 02.40.23.90.29.

École privée Sainte-Marie et Saint-Pierre :  
2, rue de Trémondais, Tél. 02.40.23.92.16.

### ESPACES JEUNES « LA HURLETTE »

Impasse la Hurlette, Tél. 02.40.23.18.36.  
jeunesse@mairie-batzsurmer.fr

### CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS

Rue Vaucourt-Singer, Tél. 06.99.52.14.85.,  
centredeloisirs@mairie-batzsurmer.fr

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30  
Rue Alain Boutle, Tél. : 06.07.98.28.50.

### CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

1, place de la Gare  
(siège social en mairie)  
- Horaires d'accueil téléphonique et physique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h  
- Horaires de consultations : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 13h.  
Tél. 02.40.23.77.12  
cms@mairie-batzsurmer.fr

### POLICE MUNICIPALE

1, rue de Kerbouchard,  
Tél. 02.40.23.91.99.

### CAP ATLANTIQUE

(déchets, eau, assainissement...)  
www.cap-atlantique.fr



## *Chères Batziennes, chers Batziens,*

Ce nouveau numéro du magazine municipal vous présente les différents projets et dossiers sur lesquels nous avons travaillé durant les derniers mois, dans tous les domaines de l'action municipale. Certaines réalisations sont achevées, d'autres sont en cours ou débutent, et je remercie les élus municipaux, et en particulier les adjoints, qui s'investissent sans compter, au bénéfice de l'intérêt général.

Je salue également l'implication des membres du conseil des Sages, instance extra-municipale dont le fonctionnement et le rôle vous sont présentés dans le dossier de ce magazine.

Ces derniers mois ont été solidaires, avec notamment l'accueil de réfugiées ukrainiennes, l'arrivée de l'association Saint-Vincent-de-Paul, qui rejoint la Croix Rouge Française à Kerbouchard, et la mise en place de plusieurs dispositifs pour aider les plus fragiles dans le secteur de l'enfance-jeunesse.

Le Centre Municipal de Santé fêtera sa première année d'existence en septembre prochain : c'est un succès total, avec 6 549 consultations réalisées en neuf mois. Je suis fière et heureuse d'avoir porté ce projet, qui a permis d'apporter un réel service aux usagers du territoire.

Signalons également qu'une nouvelle campagne de communication estivale a été lancée mi-juin et se poursuivra tout l'été. Imaginée et réalisée en interne, cette campagne photo empreinte de beaucoup d'auto-dérision, valorise les monuments et lieux emblématiques batziens et met en scène des élus et agents municipaux reproduisant des scènes connues de film, d'émissions télé ou encore des pochettes d'album. Diffusée sur les réseaux sociaux communaux, cette campagne de communication a vocation à accroître la notoriété de notre Petite Cité de Caractère®, tout autant que de mettre de la bonne humeur au sein des équipes municipales.

Le guide des animations estivales (juillet-août-septembre) est distribué avec ce magazine. Je vous invite à participer aux animations, manifestations et festivités organisées par la municipalité et les associations, dont je salue à nouveau l'engagement et l'implication pour faire vivre et vibrer le bourg de Batz et ses villages. Ce guide est également disponible en ligne, ainsi qu'à l'Hôtel de ville et à l'Office de tourisme.

L'été débute et j'espère, comme vous, qu'après deux années perturbées par la crise sanitaire, il sera beau, chaleureux, festif, ensoleillé, marqué par une belle récolte de sel, et qu'il se déroulera bien à tous les niveaux, notamment en matière d'incivilités.

Au nom du conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite un merveilleux été 2022 !

**Marie-Catherine LEHUÉDÉ**

Maire de Batz-sur-Mer

*3<sup>ème</sup> vice-présidente de Cap Atlantique*

*en charge de la Culture, de l'enseignement musical  
et des équipements culturels d'intérêt communautaire*



VOTRE CONTACT

**Bruno Schmit** ▶

PREMIER ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les lundis de 14h à 17h** et sur rendez-vous **les jeudis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **bruno.schmit@mairie-batzsurmer.fr**

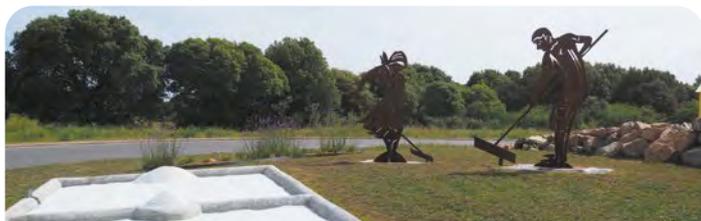
EN PHOTOS

Loire  
Atlantique

# le nouvel aménagement paysager du rond-point de Kermoisan



Comme annoncé dans un précédent magazine, le grand giratoire de Kermoisan a été aménagé. Ce projet a fait l'objet d'une convention avec le département de Loire-Atlantique qui en est propriétaire. Le but était de mettre en valeur les richesses et l'histoire de la commune et de marquer l'entrée du bourg de Batz, tout en dégagant la visibilité pour les conducteurs aux trois entrées du rond-point. Ce projet a été conçu et réalisé par les élus et les services municipaux.



Les deux silhouettes de paludiers ont été imaginées, conçues et réalisées par Charlie LE CAMUS, ferronnier installé à Batz-sur-Mer. L'homme et la femme récoltent tous deux le sel et leurs tenues de travail ont été mises au goût du jour. Le soleil joue avec les découpes des deux silhouettes, leur donne du volume et de la profondeur. À noter, des reproductions miniatures des deux silhouettes sont en vente auprès de l'Office de tourisme (fabrication artisanale et française).



Les cabines jaunes ont été réalisées par les services municipaux.



Délimitant les deux univers, marais salants et plages, un enrochement en pierre de granit et un gabion en pierre font référence à notre histoire bretonne, à la côte sauvage et à notre patrimoine historique.



40 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés ont été créés et plantés avec sept variétés de vivaces pour un total de 245 plantes. Le reste a été engazonné avec une variété de gazon spéciale, peu consommatrice en eau.

## DES FRUITIERS PLANTÉS À LA HERPE

**Le saviez-vous ?** Le quartier de La Herpe abrite en son cœur un grand espace vert où affleure la roche. Utilisé par le passé en écopaturage, puis délaissé ces dernières années, la municipalité a souhaité lui donner un nouvel élan en plantant plusieurs espèces de fruitiers. Au total, seize grands sujets ont été plantés et plusieurs petits arbustes ou arbrisseaux : entre autres des pêchers, pruniers, poiriers, pommiers, framboisiers, groseilliers, cassissiers, myrtilliers, baies de goji, kiwis... La cueillette des fruits est libre mais doit être raisonnable afin que tout le monde puisse en profiter !

Un terrain de pétanque a été créé et un distributeur de sacs de déjections canines ainsi qu'une poubelle sont disposés sur site. Le terrain est accessible par des accès piétons donnant sur les rues Alain Barbe Torte, Saint-Guénoles et Jean de Landévenec.



# DUNE DE LA FALAISE

Cap Atlantique  
L'agglomération

## un site remarquable à (re)découvrir au fil des saisons

La dune de la Falaise de Batz-sur-Mer abrite 266 espèces végétales, soit 15% des espèces connues de la région des Pays de la Loire, sur seulement 18 hectares, et offre une biodiversité exceptionnelle en matière de flore et de faune. Afin de préserver et de valoriser cette biodiversité remarquable et précieuse, la Communauté d'Agglomération Cap Atlantique et la commune de Batz-sur-Mer se sont associées pour la réhabiliter et la valoriser.

### UN NOUVEAU LIVRET D'EXPLORATION SIMPLE ET LUDIQUE

Le site a été aménagé pour faciliter sa compréhension et sa préservation. Un livret d'exploration édité par Cap Atlantique et disponible gratuitement à l'Office de tourisme et sur [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr) permet de découvrir, de manière simple et ludique, les secrets de la dune..., et une partie de l'histoire de Batz-sur-Mer ! En famille ou entre amis, les marcheurs et amateurs de grand air ou les simples curieux sont invités à prendre le temps d'apprécier le moment présent, de regarder, de sentir et d'écouter !

### UN SITE NATUREL À DÉCOUVRIR ET À REDÉCOUVRIR GRÂCE À DES JEUX D'OBSERVATION

Au fil des saisons, la dune de la Falaise change de couleurs et d'odeurs, elle abrite même de nouveaux hôtes dont certains ont fait un long voyage en provenance d'Afrique. Moulin, pôle eau, pôle terre, pôle air... ce sont au total 18 points d'intérêt, sur deux circuits de 15 et de 30 minutes, qui ont été répertoriés dans le livret d'exploration et qui donnent lieu à différents jeux ludiques et très simples, à faire en famille, pour découvrir la dune et comprendre sa richesse.

Les plus curieux pourront également découvrir et comprendre l'histoire trop méconnue de ce site. Ainsi, peu

de personnes savent qu'à partir des années 1930, la dune de la Falaise a permis de fournir de l'eau potable aux stations balnéaires du Croisic et de Batz-sur-Mer : en effet, 25 puits ont été construits pour collecter l'eau jusqu'à 8 mètres de profondeur sous le sable pour arriver en ville via 18 kilomètres de canalisations !



### À SAVOIR

Dans le cadre de son programme de médiation culturelle, l'Office de tourisme propose régulièrement des balades nature avec des guides conférencières professionnelles.

**Informations à l'Office de tourisme : +33 (0)2 40 23 92 36, [office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr](mailto:office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr), [www.ot-batzsurmer.fr](http://www.ot-batzsurmer.fr)**

### DEVENEZ ACTEUR DU FLEURISSEMENT À BATZ-SUR-MER !

La commune a initié la création d'une charte de fleurissement. L'idée est que les habitants deviennent acteurs de l'embellissement de leur commune en fleurissant les pieds de murs ou de clôtures situés sur le domaine public, dans le respect de certaines règles explicitées dans la charte : par exemple que ces plantations ne perturbent pas le cheminement ou l'accès à des propriétés ; que l'habitant s'engage à entretenir les plantations sans produits chimiques ou désherbants ; que les plantations choisies soient validées par la commune et peu consommatrices en eau, etc.

Cette charte s'adresse à tous les habitants du bourg et des villages et peut être retirée auprès de l'accueil des services techniques (26 rue Vaucourt-Singer). Les projets doivent ensuite être déposés par les habitants volontaires auprès de la commune qui, après vérification, donnera son accord pour les plantations et signera la charte.

#### Les objectifs de ce nouveau dispositif sont :

- d'encourager et d'accompagner les initiatives citoyennes de fleurissement
- de participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie batzien
- de s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale





VOTRE CONTACT

**Françoise Coquard** ▶

SECONDE ADJOINTE

 Reçoit sans rendez-vous **tous les lundis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

 Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [françoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr](mailto:françoise.coquard@mairie-batzsurmer.fr)

## CRISE UKRAINIENNE

# Batz-sur-Mer s'est mobilisée

En réponse à la crise ukrainienne, la commune s'est rapidement mobilisée en organisant une collecte de dons et en mettant à disposition deux logements pour l'accueil des réfugiés. Des Batziens ont également spontanément fait preuve de solidarité, comme lors de l'accueil des migrants en 2018.

### LES BATZIENS ONT RÉPONDU À L'APPEL À COLLECTE

En coopération avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France, une collecte a été organisée par la commune dès le 5 mars 2022. Des permanences ont été assurées par des bénévoles élus municipaux, du CCAS ou membres du conseil des Sages. Le matériel et les biens collectés ont été acheminés sur une plateforme logistique nantaise, avant leur départ pour l'Ukraine. Les Batziens ont répondu présents, et ce sont ainsi 6 m<sup>3</sup> de matériels qui ont été collectés.

### DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX MIS À DISPOSITION DES RÉFUGIÉS

En parallèle, la commune a mis à disposition deux logements communaux pour accueillir des réfugiés. Les premiers Ukrainiens ont été accueillis fin mars et ont été accompagnés par le CCAS. Quatre femmes et deux enfants ont ainsi été logés dans un logement communal. L'autre logement communal est resté à disposition de la Préfecture. D'autres familles ont été accueillies chez des particuliers



À l'initiative des Dégats d'chez nous et des Croq'Notes, et en partenariat avec la municipalité, un concert de solidarité a été organisé le 7 mai dans la salle des Fêtes. Les 1 150 € de recettes ont été versés à la Protection Civile de Loire-Atlantique

© Dégats d'chez nous

volontaires et plusieurs enfants ont été scolarisés à l'école publique, « je remercie d'ailleurs la directrice et l'ensemble de l'équipe pédagogique qui ont été parfaites et ont mis en place toutes les conditions pour que les enfants se sentent bien, mais aussi pour rassurer les mamans », indique Françoise COQUARD, adjointe à la vie sociale.

« Nourriture et produits de premières nécessités, formalités administratives, intégration dans un nouvel environnement et petits problèmes ou obstacles du quotidien..., les élus, agents communaux et bénévoles volontaires ont accompagné au quotidien les réfugiées depuis leur arrivée. Je tiens également à saluer les associations solidaires et certains professionnels batziens qui nous ont aidé chacun à leur niveau », complète l'élue.

## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ :

### les chiffres-clés au bout de 9 mois d'activité

• **6 549**, c'est le nombre de consultations depuis l'ouverture du centre (au 10 juin).

• **1 757**, c'est le nombre de déclarations de médecin traitant réalisées au 10 juin.

> **3 médecins généralistes** assurent les consultations de suivi de médecine générale, de pédiatrie, de dermatologie et de gynécologie. Chaque jour, des rendez-vous sont réservés pour les urgences (fièvre, traumatisme, plaie, accident de travail...) accessibles en appelant le secrétariat.

> **Quatrième cabinet** : il peut être mis à disposition de médecins spécialistes. C'est le cas aujourd'hui pour une rhumatologue. Ces médecins exercent sur un mode de fonctionnement libéral.

> **2 secrétaires médicales** à temps plein assistent les médecins, notamment pour la prise de rendez-vous (également possible via Doctolib).

• **118 865.43 €** > c'est le montant de la subvention d'équilibre prévue au budget primitif 2022 et versée par la commune au budget annexe du Centre Municipal de Santé.

• **350 000 €** > c'est le montant des recettes liées aux consultations prévues au budget primitif 2022.



# SOLIDARITÉ

## Une nouvelle association à l'œuvre à Batz-sur-Mer

Après avoir décidé de mettre en sommeil le comité local du Secours Populaire Français à l'été 2021, la secrétaire générale départementale du Secours Populaire Français a informé la commune en janvier 2022 de l'arrêt définitif de l'action du Secours Populaire à Batz-sur-Mer. Face à cette situation et consciente des difficultés de certains Batziens, la commune a étudié plusieurs pistes pour maintenir des permanences de distribution alimentaire au profit des plus démunis.

### BIENVENUE À L'ASSOCIATION SAINT-VINCENT-DE-PAUL !

Des contacts ont été menés avec plusieurs associations solidaires et, grâce à l'action municipale et à la bonne volonté d'un certain nombre de Batziens, dont des ex-bénévoles du Secours Populaire, une unité locale de Saint-Vincent-de-Paul a pu être constituée. Elle assure une permanence de distribution alimentaire gratuite, le samedi de 10h à 12h, tous les quinze jours en semaine impaire, au 1, rue de Kerbouchard.



Une partie de l'équipe, aux côtés de Baptiste FERRARI, responsable de l'unité locale de Saint-Vincent-de-Paul à Batz-sur-Mer

La boutique, baptisée « L'Armoire du bourg », propose également à la vente des vêtements et linge de maison de seconde main. Les personnes intéressées peuvent déposer leurs dons, propres et en bon état, les mercredis et samedis matin de 9h30 à 11h30 au 1, rue de Kerbouchard. L'espace de vente est ouvert au public les mercredis et samedis de 14h30 à 17h30, à la même adresse.



### MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

En parallèle, la Croix Rouge Française continue d'assurer une permanence de distribution alimentaire au 1, rue de Kerbouchard le vendredi de 14h à 16h30 tous les quinze jours en semaine paire (distributions interrompues en août).

#### Contacts

> **Saint-Vincent-de-Paul** : 1, rue de Kerbouchard, 02.40.60.62.61. svplabaule@orange.fr

> **La Croix Rouge Française** : 1, rue de Kerbouchard, 02.40.66.41.38. (joignable tous les matins)

#### D'autres possibilités de distribution alimentaire existent sur le territoire

> Avec « Les Restos du Cœur », les semaines paires jusqu'à fin octobre 2022, puis toutes les semaines les mercredis de 15h à 16h30 :  
salle des Fêtes, 33, rue de Pont de Chat, 44490 Le Croisic, 02.40.60.50.33., ad44.lecroisic@restosducoeur.org

## LA SEMAINE BLEUE 2022 se prépare

Après le succès rencontré l'année passée, la municipalité va reconduire la Semaine Bleue. Différentes animations seront proposées du 3 au 7 octobre 2022. Les Batziens âgés de 65 ans et plus pourront par exemple profiter de la journée bien-être et ses différents ateliers pour prendre soin de soi ; faire une sortie en Brière avec balade en chaland et pause gourmande ; participer à l'après-midi goûter-spectacle... entre autres moments conviviaux et intergénérationnels organisés par le CCAS. Le programme complet sera finalisé à la fin de l'été et les inscriptions seront ouvertes début septembre.

**Information** CCAS au 02.40.23.77.40.  
ou ccas@mairie-batzsurmer.fr





VOTRE CONTACT

*Michel Kerdoncuff*

TROISIÈME ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les jeudis de 9h à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [michel.kerdoncuff@mairie-batzsurmer.fr](mailto:michel.kerdoncuff@mairie-batzsurmer.fr)

# LE POINT SUR le budget 2022

Le Conseil municipal a adopté le budget principal et les budgets annexes à la fin du mois de mars dernier. Focus sur les finances communales et les grands projets à venir avec Michel KERDONCUFF, adjoint.

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

### LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE EST SAINTE.

Le solde positif de fonctionnement de 2021 s'élève à 2 241 066 € (anciens reports + excédents 2021). Il permet la réalisation de nouveaux investissements, sans avoir à recourir à l'emprunt et sans augmenter les taux communaux d'imposition.

Les recettes d'impositions 2022 s'établissent à 4 842 000 € et les produits des services (968 900 €) sont en nette augmentation, notamment du fait de la prise en charge par les budgets annexes des frais de personnels mis à disposition (Office de tourisme, CCAS, Centre Municipal de Santé).

Nouvellement créé, le Centre Municipal de Santé bénéficie d'une subvention d'équilibre communale à hauteur de 119 000 € (pour 350 000 € de recettes projetées des consultations médicales).

## QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

COMPTE ADMINISTRATIF 2021	
Recettes de fonctionnement	5 909 426,91 €
Dépenses de fonctionnement de gestion	4 661 301,72 €
Épargne de gestion	1 248 125,19 €
Remboursement des emprunts	409 530,21 €
Capacité d'autofinancement nette	838 594,98 €
Capacité de désendettement (en années)	3,56

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES SPORTS (DÉMARRAGE DES TRAVAUX)  
571 000 €

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

RÉNOVATION ET EXTENSION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'URBANISME (RUE VAUCOURT-SINGER)  
444 000 €

AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS DE LOISIRS (JEUX, TERRAINS DE BOULES, TERRAIN MULTISPORTS...)  
94 320 €

RÉHABILITATION DU 9, GRANDE RUE (BÂTIMENT COMMUNAL, EX-CRÉDIT MUTUEL)  
165 000 €

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

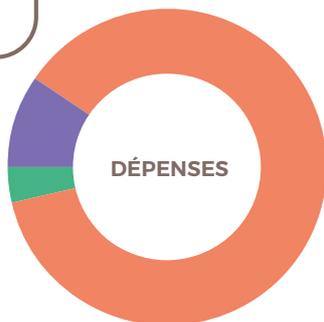
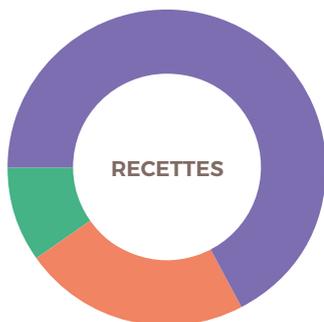
FONCTIONNEMENT  
8 780 873,45 €



INVESTISSEMENT  
4 494 255,69 €



## LE BUDGET DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



■ PRODUITS DES SERVICES  
350 000 €

■ PARTICIPATION COMMUNALE  
118 865,43 €

■ PRODUIT DE GESTION  
50 000 €

■ DÉPENSES COURANTES  
50 300 €

■ CHARGES DE PERSONNEL  
450 000 €

■ CHARGES DE GESTION  
18 565,43 €

## LES CHIFFRES DU BUDGET PRINCIPAL 2022

### FONCTIONNEMENT

#### RECETTES



■ PRODUITS DES SERVICES  
968 900 €

■ DOTATIONS DE L'ETAT  
689 000 €

■ IMPÔTS  
4 842 000 €

■ RECETTES DE GESTION  
2 280 973,45 €

#### DÉPENSES



■ AUTOFINANCEMENT  
3 061 792,95 €

■ DÉPENSES FINANCIÈRES  
100 419,5 €

■ DÉPENSES DE PERSONNEL  
3 302 300 €

■ DÉPENSES DE GESTION  
2 316 361 €

### INVESTISSEMENT

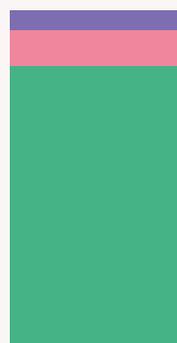
#### RECETTES



■ AUTOFINANCEMENT ET EXÉDENT  
3 743 605,99 €

■ SUBVENTIONS ET DOTATIONS  
750 649,7 €

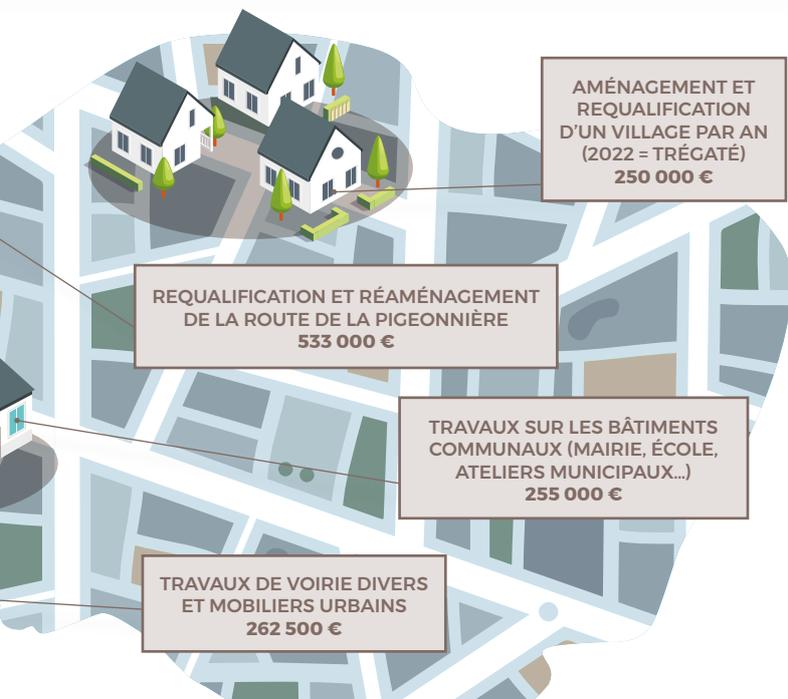
#### DÉPENSES



■ OPÉRATIONS D'ORDRE  
336 582 €

■ REMBOURSEMENT D'EMPRUNT  
476 494,67 €

■ DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS  
3 681 179,02 €





François CHATARD  
et Didier FONTORBE

## FOCUS SUR le conseil des Sages

Installé en novembre 2020 à l'initiative de la municipalité, le conseil des Sages se réunit et travaille depuis plusieurs mois pour réfléchir sur différents sujets batziens et définir, en complémentarité avec la commune, les dossiers et projets qui seront conduits par ses membres durant les quatre prochaines années.

Rencontre avec François CHATARD, président, et Didier FONTORBE, vice-président

### COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL DES SAGES ?

Après avoir été installé, le conseil des Sages a proposé à ses membres de lister tous les sujets qu'ils souhaitent traiter. Lors d'une réunion plénière nous avons regroupé ces propositions en trois thèmes et créé trois commissions ad hoc animées par un membre du conseil des Sages : « Comment dynamiser le centre bourg et les villages », animée par André MOUILLERON, « Promotion d'une identité culturelle et touristique », animée par Bruno SÉVERIN et « Solidarité à tous les âges et pour tous les âges », animée par Annette BOLO. Chaque commission s'est réunie aussi souvent que possible compte tenu des contraintes sanitaires très compliquées de l'année dernière, et a produit un rapport pour préciser les contours de son sujet. Il a ensuite été débattu en réunion plénière et présenté à la mairie.

Tout doit se faire en collaboration avec tous les acteurs, car le conseil des Sages ne peut pas et ne veut pas se substituer aux associations ou commissions municipales et extramunicipales existantes. Il faut gérer la complémentarité dans le respect des prérogatives de chacun.

### QUELS SONT LES DOSSIERS ET PROJETS SUR LESQUELS LE CONSEIL DES SAGES VA TRAVAILLER ?

Ces propositions ont été comparées aux attentes de la mairie. En effet, certaines avaient déjà été mises en œuvre par la municipalité, d'autres ont retenu l'attention des élus ou n'étaient pas de la compétence de la commune, quelques sujets n'étaient pas abordés par le conseil des Sages alors qu'ils pouvaient utilement être associés aux études, ou être réalisés en propre avec le soutien des services.

Ainsi il a été retenu : réfléchir à une grande fête autour du patrimoine, participer aux réflexions sur des sujets tels que l'avenir de la dune de la Falaise, l'ancien cinéma, la maison FRÉOUR, travailler sur le dossier « cœur de bourg » (services aux habitants, artisanat et commerces, culture et patrimoine, circulation douce...), continuer à proposer des actions pour les aînés et les jeunes.

### LES CONSEILLERS SAGES PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA VIE COMMUNALE...

Les conseillers peuvent, en tant que de besoin, participer aux manifestations communales et apporter leur aide pour en assurer la réalisation : tenue des bureaux de vote lors des élections, collecte de dons pour l'Ukraine, manifestations festives, ... Par ailleurs le conseil des Sages est représenté lors des cérémonies commémoratives qui jalonnent la vie de la commune.



### ILS SONT AUSSI PROCHES DES HABITANTS DE LA COMMUNE...

Les membres du conseil sont aussi des intermédiaires entre les élus et les habitants de la commune. Certes, chacun a la possibilité d'aller voir directement l' élu de son choix. Pour autant, des questions, des remarques, des suggestions... peuvent être formulées à la mairie par le biais des membres du conseil si certains le souhaitent. À charge pour les élus d'apporter les réponses, car n'oublions pas que les membres du conseil des Sages n'ont pas de mandat électif. Il nous semble que ce rôle pourrait être développé davantage.

# LES ACTEURS *du Conseil des Sages*

Le conseil des Sages de Batz-sur-Mer est composé de Françoise AUNEAU, Yves BAUDRON, Annette BOLO, Gérard CAZALA, François CHATARD, Éric DELAUNAY, Didier FONTORBE, Henri FUMAT, Marie-Hélène GAVELLE, Martine GUÉRIN, Colette LÉBAUD, François MOREAU, André MOUILLERON, Marie-Annick NICOL, Maryvonne RIDOU, Françoise RIO, Dominique SENG et Bruno SÉVERIN.

L'élu référent est Bruno SCHMIT, premier adjoint.



Les conseilles Sages aux côtés de Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire, et Bruno SCHMIT, premier adjoint.  
Absents sur la photo : Yves BAUDRON, Marie-Hélène GAVELLE, Colette LÉBAUD, André MOUILLERON, Françoise RIO et Dominique SENG.

## LE RÔLE D'UN CONSEIL DES SAGES *dans une commune*

Le conseil des Sages est une instance consultative et de réflexion qui existe dans un grand nombre de communes françaises. Par ses analyses et propositions, le conseil des Sages a vocation à éclairer le Conseil Municipal sur des sujets locaux ou sociétaux et sur les différents projets communaux envisagés ou en cours de réflexion. Cette fonction bénévole implique une

disponibilité et un investissement personnel et suppose aussi une neutralité et un devoir de réserve, ainsi que l'absence d'engagement politique. Le conseil des Sages se réunit régulièrement en groupes de travail, réunions et en assemblées plénières, et produit des rapports et notes de réflexion.



VOTRE CONTACT

*Catherine Soria* ▶

QUATRIÈME ADJOINTE

Reçoit sans rendez-vous **tous les mercredis de 9h30 à 12h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25.).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : [catherine.soria@mairie-batzsurmer.fr](mailto:catherine.soria@mairie-batzsurmer.fr)



## RESTAURATION SCOLAIRE

*la commune agit pour les plus défavorisés*

La crise sanitaire de la Covid a également été pour beaucoup une crise économique qui a accentué les difficultés financières d'un bon nombre de foyers. Les élus municipaux ont souhaité agir afin de venir en aide aux plus démunis, via deux dispositifs, la cantine à 1€ et la possibilité de distribuer les repas non consommés via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOCIALE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine, et pour certains enfants d'avoir un « vrai » repas au moins une fois par jour, l'Etat a mis en place la « cantine à 1€ » avec un soutien financier au profit des communes qui s'engagent dans ce dispositif. La commune de Batz-sur-Mer a donc modifié la grille tarifaire de la restauration scolaire et cette nouvelle tarification est devenue applicable au 1<sup>er</sup> avril 2022, le prix d'un repas s'échelonnant de 0,90€ à 3,30€.

Au total 14 familles pour 20 enfants ont bénéficié de ce dispositif depuis avril 2022.

**+ d'infos** auprès d'Hélène BASLÉ au 02.40.23.78.34. [helene.basle@mairie-batzsurmer.fr](mailto:helene.basle@mairie-batzsurmer.fr)

### LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Malgré les mesures de lutte contre le gaspillage mises en place par la restauration scolaire municipale (ajustement des commandes, adaptation des portions servies, sensibilisation des enfants, amélioration de la qualité des repas via le nouveau marché public...), il arrive parfois que des repas ne soient pas servis, par exemple lorsque des enfants sont absents car malades.

Le conseil municipal a donc délibéré afin d'autoriser la remise, à titre gratuit, des repas ou des denrées alimentaires excédentaires provenant du restaurant scolaire au profit de familles en difficulté qui seront accompagnées par le CCAS. Ces repas sont distribués dans des contenants adaptés et conformément aux règles en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

L'accès à ce dispositif est notamment soumis à une condition de ressources, et les familles potentiellement éligibles seront informées par les services municipaux à la prochaine rentrée scolaire.

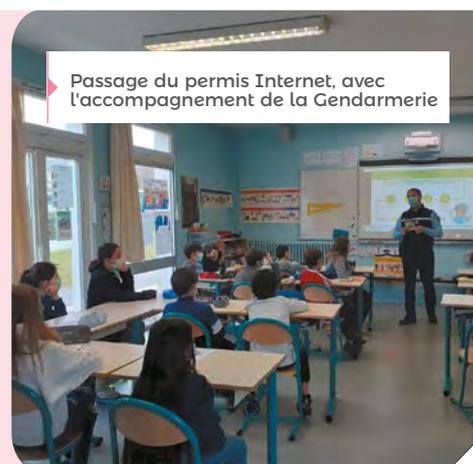
**+ d'infos** auprès de Florent CHAMPION au 02.40.23.77.40 [florent.champion@mairie-batzsurmer.fr](mailto:florent.champion@mairie-batzsurmer.fr)

## PASSEPORT DU CIVISME : *une première édition réussie !*

Lancé en septembre 2021 auprès des 39 élèves de CM1-CM2 des deux écoles batziennes, le Passeport du Civisme a rencontré un grand succès. De manière ludique et pédagogique, ce dispositif permet d'inciter les enfants à s'investir dans la vie de la cité, au service des autres, de les sensibiliser au civisme et aux valeurs importantes que sont la mémoire, la solidarité, le patrimoine, la protection des citoyens et la

préservation de l'environnement, et de favoriser le lien intergénérationnel.

Au cours de l'année scolaire, avec l'aide d'ambassadeurs et l'accompagnement des équipes pédagogiques, les enfants ont ainsi participé à différentes actions collectives et individuelles. Un diplôme officiel leur a été remis lors de la cérémonie de clôture organisée à la fin de l'année scolaire.



RETOUR SUR...

# la première année du Conseil Municipal des Enfants

Visite de la caserne des pompiers, des marais salants, participation aux cérémonies officielles, organisation d'une fête du jeu et d'un goûter à l'EHPAD... Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont vécu une année citoyenne dense et riche. Bravo à eux pour leur investissement !



Visite d'une saline  
avec Gérard PAIN

Visite du Centre d'Incendie  
et de Secours du Pouliguen



Formation aux  
premiers secours



Fête du jeu  
en mai 2022



Participation aux  
cérémonies officielles

## AIDE AUX DEVOIRS :

*c'est parti !*

En mai dernier, la municipalité a relancé le dispositif abandonné depuis plusieurs années de l'aide aux devoirs. L'objectif est d'apporter une aide aux élèves scolarisés du CP au CM2 à l'école publique ou à l'école privée, identifiés par les équipes pédagogiques. Organisées les mardis et jeudis de 17h à 18h au sein du restaurant scolaire, les séances sont encadrées par une équipe d'une dizaine de bénévoles pour une quinzaine d'enfants inscrits.

**Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ?**  
Contactez Héléne BASLÉ au 02.40.23.78.34.  
ou sur [helene.basle@mairie-batzsurmer.fr](mailto:helene.basle@mairie-batzsurmer.fr)





VOTRE CONTACT

**Eric Moulié**

CINQUIÈME ADJOINT

Reçoit sans rendez-vous **tous les jeudis de 14h à 17h** à l'Hôtel de ville (34, rue Jean XXIII / 02.40.23.92.25).

Vous pouvez également lui envoyer un mail à : **eric.moulie@mairie-batzsurmer.fr**

## ZONE BLEUE

# une période d'application réduite du 15 mai au 15 septembre

Afin de limiter les « voitures ventouses » et de permettre aux clients des commerces de se stationner plus facilement sur un court laps de temps, tout en maintenant une gratuité totale du stationnement à Batz-sur-Mer, la commune a mis en place il y a plusieurs années des zones bleues et des arrêts 30 minutes, dispositifs qui ont démontré toute leur efficacité. Pour faire suite à des observations de riverains et de commerçants et afin de mieux prendre en compte la fréquentation touristique réelle, la commune a réduit la période d'application de la zone bleue.



### LES PLACES DE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE...

La zone bleue est activée du 15 mai (au lieu du 31 mars auparavant) dans le haut de la rue des Etaux, la rue Charles de Gaulle, la place du Garnal, la rue Jean XXIII, le parking de la mairie, les trois places en épi du parking de La Poste, rue du Croisic et la Grande Rue. Dans ces rues, elle restera en application jusqu'au 15 septembre (au lieu du 30 septembre auparavant). Du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, les automobilistes doivent donc apposer un disque de stationnement (disque européen) en indiquant leur heure d'arrivée. Ils peuvent stationner gratuitement pendant 1h30.

La zone bleue de la place Honoré de Balzac reste quant à elle activée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, uniquement les jours

de marché (lundi et vendredi), de 9h à 13h. Dans cette zone, le stationnement est limité à une durée de 1h.

### LES ARRÊTS « 30 MINUTES »...

Pour ces places, toute l'année la durée de stationnement est limitée du lundi au samedi de 8h à 19h et de 8h à 13h le dimanche. La durée maximale de stationnement gratuit est de 30 minutes sous réserve de la bonne utilisation du disque de stationnement réglementaire (visible de l'extérieur et horaire renseigné). **À l'issue d'une période de stationnement de 30 minutes, le véhicule doit obligatoirement être déplacé.**

**Attention :** est assimilé au défaut d'apposition de disque le fait d'y faire figurer des indications horaires inexacts ou de modifier lesdites indications sans remise en circulation préalable du véhicule.

### EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION



Lors du dernier bilan annuel, la gendarmerie a salué la baisse des faits de délinquance en 2021 sur le territoire de Batz-sur-Mer qui, de l'avis des professionnels, est en partie due à la mise en service de la vidéoprotection en 2020. Afin de compléter ce dispositif, trois caméras vont être ajoutées, notamment au niveau de la sortie vers les marais salants, de la place du Mûrier et du parc du Petit Bois, pour couvrir toutes les installations ludiques et sportives.

## LES VILLAGES DE ROFFIAT ET DE TRÉGATÉ

limités à 30 km/h

Afin d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers, et notamment les plus fragiles, cyclistes et piétons, mais aussi de prendre en compte la topographie particulière de ces deux villages aux rues étroites et offrant parfois peu de visibilité, la commune a pris un arrêté réglementant la vitesse à 30 km/h dans toutes les rues des villages de Trégaté et de Roffiat.



# DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

## les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) du territoire recrutent

Deux Centres d'Incendie et de Secours interviennent sur le territoire de Batz-sur-Mer, celui du Croisic et celui du Pouliguen. Ces deux centres fonctionnent avec des sapeurs-pompiers professionnels et des volontaires et accueillent également des jeunes sapeurs-pompiers. Afin de continuer à exercer leurs missions, les deux centres ont besoin de volontaires.

### LE CIS DU POULIGUEN, PAR LE LIEUTENANT YOANN LAMBALLAIS



Le CIS du Pouliguen intervient en premier appel au Pouliguen sur 75% du territoire batzien et sur le sud de Guérande, notamment Leniphen et Saillé. Il peut aussi intervenir sur d'autres communes. En 2021, il a réalisé 627 interventions dont 111 à Batz-sur-Mer. Il compte 22 sapeurs-pompiers, dont 3 femmes. Plus de 190 interventions n'ont pas été honorées par le centre par manque d'effectif : au vu de l'activité opérationnelle, le centre de secours devrait en effet compter

une quarantaine de sapeurs-pompiers volontaires. Nous cherchons toujours des volontaires.

**Vous pouvez nous contacter** au 06.07.14.71.04. ou par mail : [yoann.lamballais@sdis44.fr](mailto:yoann.lamballais@sdis44.fr)

### LE CIS DU CROISIC

**REJOIGNEZ  
LES SAPEURS-  
POMPIERS DU  
CROISIC !**

Contactez le chef de centre :

Lieutenant Sylvain Doguet

☎ **06 31 04 89 60**

✉ [sylvain.doguet@sdis44.fr](mailto:sylvain.doguet@sdis44.fr)

Ou venez nous rencontrer

au centre de secours :

25, Rue Kerveneil



fid

SAPEURS-POMPIERS  
DE LOIRE-ATLANTIQUE



## RÉNOVATION DU TERRAIN MULTISPORTS

de la rue Alain Boutlé

Installé en 2007 afin de favoriser la pratique du sport et des activités physiques, notamment pour les plus jeunes, le terrain multisports de la rue Alain BOUTLÉ s'est « refait une beauté » fin juin : le gazon synthétique a été remplacé et les paniers de basket ont été changés.

Coût total à charge de la commune : 18 900 € TTC



## DES NOUVEAUX JEUX POUR ENFANTS

dans le parc du Petit Bois

En complément des jeux et des modules sportifs mis en place en 2021, de nouveaux jeux pour enfants ont été installés pendant le printemps par la municipalité dans le parc du Petit Bois : une pyramide de cordes, d'une hauteur de 4,5 mètres, une balançoire bascule et une balançoire nid d'oiseau. Ces nouveaux jeux en bois (qui s'intègrent parfaitement dans le parc) ont immédiatement trouvé leur public, et on peut constater avec un grand plaisir que le parc du Petit Bois est (re) devenu un espace de vie, familial et intergénérationnel, animé et agréable, où les familles, batziennes et de passage, aiment à se rencontrer.

Coût total à charge de la commune : 13 200 € TTC



# UN NOUVEAU MEUNIER pour le moulin de la Falaise



Raymond AFANOU

Situé au cœur de la dune de la Falaise, le moulin « petit pied » qui date du XVI<sup>ème</sup> siècle est l'un des points d'intérêt touristique majeur de Batz-sur-Mer. Acquis en 1990 par la commune, restauré par une association et bénéficiant régulièrement de travaux d'entretien, le moulin a été exploité sous différentes formes ces dernières années autour de deux activités : la production de farine de sarrasin et les visites guidées.

## RAYMOND AFANOU, PAYSAN-BOULANGER, PALUDIER ET MEUNIER

Afin de faire tourner le moulin, et éviter ainsi qu'il ne se détériore, et afin de relancer la production de farine très appréciée par les batziens et les visiteurs, la commune a signé en début d'année une convention avec un Batzien, Raymond AFANOU, pour l'exploitation du moulin de la Falaise. Raymond cultive trois types de céréales sur le territoire de Batz-sur-Mer, selon une méthode BIO, et fabrique son pain dans un four à pain situé à Roffiat. Il moulait auparavant ses céréales dans un autre moulin du département.

## VENEZ DÉCOUVRIR LES SECRETS DU MOULIN DE LA FALAISE !

Les visites guidées restent assurées par l'Office de tourisme via des guides saisonniers ou professionnels. Avec un peu de chance vous croiserez le nouveau meunier en plein travail ! **Pendant les vacances scolaires**, ces visites sont assurées tous les jours (sauf lundi et samedi) :

• Du 7 juillet au 31 août, à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h et 18h.

• Du 23 octobre au 6 novembre, à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h et 16h.

**En dehors des vacances scolaires**, ces visites sont assurées les week-ends à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h et 17h.

Tarif : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

## TROIS TYPES DE FARINE BIO EN VENTE À L'OFFICE DE TOURISME

Trois types de farine sont produites au moulin et sont en vente à l'Office de tourisme (en fonction de la production), ainsi qu'auprès de certains partenaires : de la farine de blé noir (sarrasin) = 5 €/kg, de la farine de froment = 3,20 €/kg et de la farine de petit épeautre = 5,80 €/kg.



David GUÉHO, saisonnier de l'Office de tourisme, qui assure les visites au moulin

Le  qui Batz

## L'OFFICE DE TOURISME

### a son TikTok officiel !

Afin de continuer à promouvoir notre destination et améliorer la notoriété de notre Petite Cité de Caractère®, l'Office de tourisme a lancé en mars son TikTok officiel [www.tiktok.com/@batsurmer](http://www.tiktok.com/@batsurmer)

Les vidéos réalisées par l'équipe de l'Office mettent en avant nos paysages et les richesses de notre territoire ainsi que la vie de l'équipe sur un mode teinté d'humour et d'autodérision. Certaines ont très rapidement atteint plus de 30 000 vues !

Batz-sur-Mer continue ainsi à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux, qui sont aujourd'hui devenus des outils incontournables, tant pour informer la population que pour promouvoir le territoire.



# TENNIS MUNICIPALUX

## Nouveau : les réservations se font en ligne

L'Office de tourisme a mis en place un dispositif de réservation en ligne des trois courts de tennis municipaux situés dans le parc du Petit Bois. L'ancienne procédure de réservation était en effet lourde, contraignante pour les usagers et obsolète, avec notamment la remise d'un chèque de caution et la contrainte de devoir venir chercher et redéposer les clés des courts auprès de l'Office de tourisme.



### UNE RÉSERVATION PLUS SIMPLE ET RAPIDE

Désormais les utilisateurs peuvent réserver et payer des créneaux en ligne en passant par une plateforme informatique. Un code informatique généré automatiquement permet d'accéder à chacun des courts, sans qu'une intervention de l'Office de tourisme ne soit nécessaire à aucun moment de la procédure.

### COMMENT FAIRE ? EN QUELQUES CLICS

**Première étape :** créer un compte personnel sur <https://ballejaune.com/club/tennisbatzsurmer>

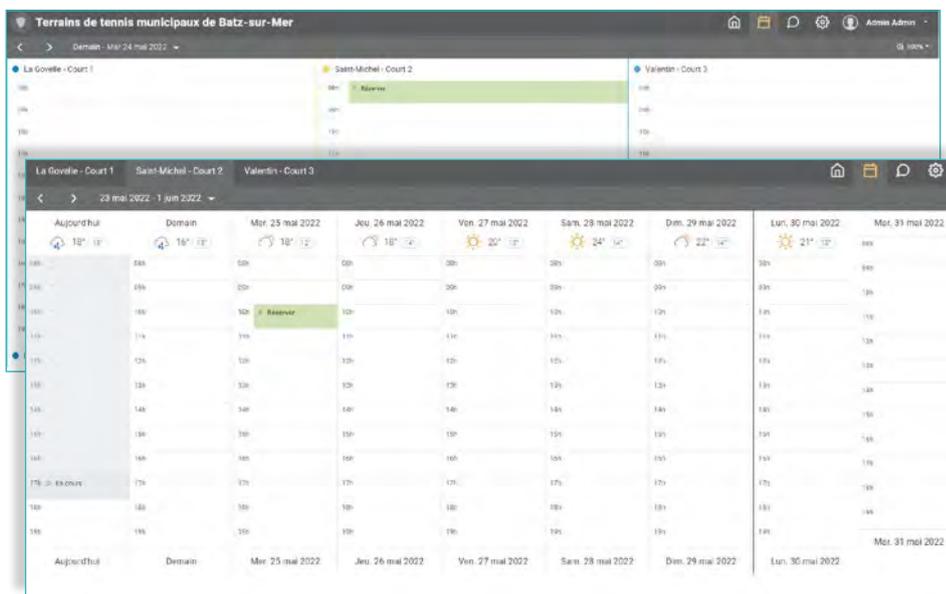
**Seconde étape :** choisir un créneau. Attention les créneaux démarrent au début de chaque heure. Il est possible de réserver pour plusieurs heures.

**Troisième étape :** le paiement. Les tarifs sont variables en fonction de la saison et le paiement se fait uniquement en ligne par carte bancaire. Après validation du paiement, vous recevrez par SMS et/ou par mail un code généré automatiquement. Ce code vous permettra d'accéder au court choisi, à l'heure choisie.

Bien entendu, le nombre de joueurs présents sur le court n'est pas limité.

### LES NOUVEAUX TARIFS

Les tarifs ont été simplifiés pour être plus lisibles mais aussi pour éviter certaines « dérives » constatées les années passées, avec par exemple des réservations faites par des mineurs pour des joueurs majeurs. À noter que la nouvelle politique tarifaire est très attractive en comparaison des tarifs pratiqués sur la presqu'île.



	Tarif par heure	Carnet de 10 tickets (10h)
<b>BASSE SAISON</b> Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	0€	/
<b>BASSE SAISON</b> Vacances scolaires de Noël et d'Hiver (toutes zones)	5€	20€ (= 10 tickets « basse saison »)
<b>MOYENNE SAISON</b> Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1 <sup>er</sup> sept. au 31 oct.	10€	70€ (= 10 tickets « moyenne saison »)
<b>HAUTE SAISON</b> Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	13€	100€ (= 10 tickets « haute saison »)

**L'info en +** le coût de ce nouvel équipement s'élève à 3 500 € TTC. Le coût annuel de l'interface s'élève quant à lui à 3 100 €.

### BOUTIQUE :

adoptez le « qui Batz » !

Comme chaque année, l'Office de tourisme renouvelle les produits en vente dans sa boutique. Nous vous invitons à venir découvrir les sacs de plage, tee-shirts, sweatshirts et box bien-être, dotés de notre nouveau logo « le qui Batz ». Un porte-clés cabine de plage et un totebag avec une illustration exclusive sont également disponibles.

**L'info en +** avec un chiffre d'affaires 2021 de plus de 19 000 €, multiplié par 3,5 par rapport aux années précédentes, force est de constater que la « marque » Batz-sur-Mer a trouvé son public !



# LA VIE DES professionnels batziens

## Maelys BOULAIRE, naturopathe-énergéticienne



© DR

Formée à l'école de naturopathie d'ISUPNAT à Paris, je vous propose une hygiène de vie personnelle et adaptée à vos besoins avec pour objectifs de prévenir les troubles de santé, de renforcer cette dernière et de permettre au corps de développer son plein potentiel. Pour cela,

j'utilise des techniques naturelles reconnues comme la diététique, la gestion du stress, la phytologie, le massage, la réflexologie... Également lithothérapeute (technique de soin ancestrale), j'utilise les nombreuses propriétés thérapeutiques des cristaux. Je suis également formatrice-accompagnatrice en régulation émotionnelle TIPI et praticienne REIKI. Je réalise des consultations à domicile, à distance (pour les soins en lithothérapie) et au 10 rue Jean XXIII à Batz-sur-Mer

**MAELYS BOULAIRE**  
06.67.03.45.76. / [naturopathe.guerande@gmail.com](mailto:naturopathe.guerande@gmail.com)

## Un nouveau gérant pour MIMI LA FRITE



© DR

Amadou Mbaye a repris le snack emblématique de la rue Jean XXIII en début d'année. Il propose des burgers, paninis, brochettes, galettes saucisses et des produits régionaux à emporter ou en livraison (à partir de 30€).

**MIMI LA FRITE**  
4, rue Jean XXIII. Ouvert tous les jours de 11h à 14h30 et de 18h à 23h. 06.95.40.41.30.



© DR

## Une nouvelle propriétaire pour le BAR DE LA TOUR

Rozenn Gourdon est la nouvelle propriétaire du Bar de la Tour depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. Elle gérait précédemment Le Market sur le marché de La Baule. Le Bar de la Tour conserve ses horaires d'ouvertures ainsi que les accès FDJ et PMU. Nouveau : une carte de tapas vous est proposée, idéale pour un petit verre en terrasse face au soleil, ainsi que des concerts et autres événements tout au long de l'année.

**BAR DE LA TOUR**  
4, place du Garnal. 7h30-20h30 / 02.40.23.83.06.  
[bardelatour.batzsurmer@gmail.com](mailto:bardelatour.batzsurmer@gmail.com)  
Facebook : Bar de la Tour, Instagram : bar\_dela\_tour

## L'ATELIER DE JADE

L'Atelier de Jade est niché au cœur des marais salants de Batz-sur-Mer. Une salorge de bois noir typique abrite ce lieu propice au lâcher-prise et dédié à la croissance personnelle. Inspiré par la nature environnante, chargée d'iode, l'atelier réunit plusieurs pratiques - le Reiki Usui, le Feng Shui et

la création de Mâlâs - autour d'une même passion, la transmission. À travers des consultations individuelles, des stages, des ateliers et des créations personnalisées, Karine Venière, sa fondatrice, invite chaque visiteur à activer et nourrir sa capacité d'auto-guérison et l'accompagne vers l'harmonie.



© DR

**L'ATELIER DE JADE**  
26 Rue de Drézéguy / 06.20.06.53.27.  
[karine.veniere@gmail.com](mailto:karine.veniere@gmail.com)  
<https://karineveniere-wellness.com>  
Facebook et Instagram : @karinevenierewellness

## LES MAINS SALÉES



Fruit de l'association d'une ébéniste et d'un informaticien dont les chemins se sont croisés sur nos terres de sel, la SARL Les Mains Salées est née, une société multiservices de proximité pour les batziens et les habitants de notre presqu'île. Nous mettons nos compétences à votre disposition pour vous proposer des services de restauration et d'upcycling de meubles (réparation, personnalisation, remise en état), dépannage informatique (réparation, nettoyage, mise à jour), services personnalisés aux particuliers (entretien de votre domicile, repassage, petit bricolage et jardinage, aide administrative) et spécialisés (nettoyage de bateau, antifouling).



© DR

**LES MAINS SALÉES**  
06.08.96.94.13.  
[www.lms44.fr](http://www.lms44.fr) / [lms44.contact@gmail.com](mailto:lms44.contact@gmail.com)  
[www.instagram.com/lesmainssalees](https://www.instagram.com/lesmainssalees)  
[www.facebook.com/Les-Mains-Salées-112196791467542](https://www.facebook.com/Les-Mains-Salées-112196791467542)

# UNE NOUVELLE CAMPAGNE de com' estivale

Dans la foulée de la photo de l'été 2021 qui mettait en scène Frédéric SAUTON, directeur de la Communication et de la Promotion du territoire, entre deux maîtres-nageurs sauveteurs, qui a fait le « buzz » et qui a remporté deux hashtags d'or, le service Communication et Promotion du territoire a imaginé une nouvelle campagne de communication pour la saison 2022.

L'idée ? Faire poser des agents et élus municipaux devant des monuments et paysages batziens et évoquer des scènes culte de la pop-culture : scènes de films, émissions télé, pochettes d'album, personnages historiques... en y ajoutant un slogan plein d'autodérision. Ces photographies sont dévoilées chaque semaine depuis le 22 juin sur les réseaux sociaux de la commune.

Outre la promotion de notre territoire, cette campagne de com' a aussi vocation à valoriser le travail des agents et des élus municipaux... et leur sens de l'humour !

Les photographies ont été prises par le conseiller municipal (et photographe !) Jean-Luc MOREAU (<https://jeanlucmoreau-photographie.lumys.photo>).



## État-civil

### NAISSANCES

- **Violette FORSTER**  
née le 13 janvier 2022
- **Thaïs MUNOZ**  
née le 28 janvier 2022
- **Leeroy PENHOUE**  
né le 2 mars 2022
- **Arthur THIERY**  
né le 26 mars 2022
- **Ézio NOBLET PICAUD**  
né le 27 mars 2022
- **Léon BUREAU**  
né le 9 mai 2022
- **Eva LOGODIN**  
née le 7 juin 2022



### MARIAGES

- **Anaëlle POTIN et Jergus STEVKO**  
le samedi 12 mars 2022
- **Anne-Claude DESPINOY et Jean-Jacques TESMOINGT**  
le samedi 28 mai 2022
- **Bérengère RUAULT des COURCHAMPS et Alexia RONDINEAU**  
le vendredi 10 juin 2022
- **Timothée RABOT et Anaïs GUILLAUME**  
le samedi 18 Juin 2022

### DÉCÈS

- **Josette SIGNOR**  
décédée le 15 novembre 2021
- **Germaine PICHON**  
décédée le 28 novembre 2021
- **Patrick LOREAU**  
décédé le 30 novembre 2021
- **Bruno PICAUD**  
décédé le 27 décembre 2021
- **Michel PICAUD**  
décédé le 29 décembre 2021
- **Jean-Paul NOIZAT**  
décédé le 31 décembre 2021
- **Suzanne DESHAY, veuve RULLEAU**  
décédée le 16 janvier 2022
- **Marie-Louise PAINOT, épouse GARGUET**  
décédée le 18 février 2022
- **Madeleine GEFFROY, épouse LE HEIN**  
décédée le 19 février 2022
- **Madeleine MESLET, épouse DUHIL**  
décédée le 23 février 2022
- **Richard MOUTON**  
décédé le 3 mars 2022
- **Denise CHARRON, veuve LELOUP**  
décédée le 10 mars 2022
- **Solomon PEAUDE CERF**  
décédé le 20 mars 2022
- **Christiane BELLIOU, veuve MARCHAND**  
décédée le 5 avril 2022
- **Bernard LARUELLE**  
décédé le 11 avril 2022
- **René ROBINA**  
décédé le 13 avril 2022
- **Geneviève SAMSON, veuve GASCHINARD**  
décédée le 24 avril 2022
- **Alain LE GARS**  
décédé le 26 avril 2022
- **Danielle PICAUD**  
décédée le 26 avril 2022
- **Jacques HARIN**  
décédé le 30 avril 2022
- **Jean MARTINEAU**  
décédé le 2 mai 2022
- **Louissette LESCAUDRON, veuve THOBY**  
décédée le 28 mai 2022



DIMANCHE  
7 AOÛT  
8H À 00H

# BACK TO BATZ 70's



**BROCANTE**  
PLACE DU MÛRIER

**ANIMATIONS**

**CONCERTS**  
PETIT BOIS

Le  qui Bats

Hôtel de Ville - 34 rue Jean XXIII  
44740 BATZ-SUR-MER 02.40.23.91.25  
[www.batzsurmer.fr](http://www.batzsurmer.fr)

